

La Ferme des 100 poules et ...

Représenté par Julien BERNARD et Emilie RAVALLI
La Fiolière – 44650 Corcoué sur Logne
Tél : 06 27 89 21 37
emilie.ravalli@gmail.com
www.lafermedes100pouleset.jimdo.com



Ci-après dénommé « l'éleveur »

Et

Mme/Mlle/M.....

Adresse :

Tél : Portable : Adresse électronique :

.....

Ci-après dénommé « l'adhérent »

Objet

Le présent contrat règle les modalités de vente et d'achat de volaille issue de l'agriculture biologique, et permet de connaître l'éleveur partenaire.

L'éleveur

- s'engage à fournir des volailles biologiques élevées à la « ferme des 100 poules et... » à raison d'une livraison mensuelle, soit 11 livraisons, entre Janvier et Décembre 2021, pas de livraison en Aout, aux dates suivantes :

21/01/2021, 11/02, 11/03, 8/04, 6/05, 3/06, 1er/07, 23/09, 21/10, 18/11, 16/12

- au prix de 10€ / Kg
- s'engage, en cas de volaille manquante, soit à la remplacer par une volaille équivalente, soit à en reporter la livraison, soit à la rembourser en fin de contrat. Les adhérents seront prévenus à l'avance, par e-mail, dans la mesure du possible.
- assure les distributions en camionnette réfrigérée ou caissettes isothermes garantissant le respect de la chaîne du froid.

L'adhérent

- s'engage à venir ou faire récupérer son colis lors des distributions et est informé que tout colis non retiré lors des distributions est perdu et ne fera l'objet d'aucun remboursement.
- s'engage sur la ou les commandes indiquées ci-dessous.
- s'engage à participer aux distributions
- s'assure d'être à jour de sa cotisation à l'AMAP

Cochez le contrat choisi	taille du poulet	Prix moy unit *	Qté de poulet par distribution	Nbr de distributions	Total
<input type="checkbox"/>	Petit 1,5 kg	15,00 €	X...	X 11	
<input type="checkbox"/>	Moyen 1,7 kg	17,00 €	X...	X 11	
<input type="checkbox"/>	Gros 1,9 kg	19,00 €	X...	X 11	

* Prix médian, selon le poids de la volaille, **un ajustement sera fait en fin de période du contrat, soit sous forme de chèque complémentaire de la part de l'adhérent, soit sous forme de remboursement de la part de l'éleveur.**

Règlement en 1 chèque, 3 chèques, 6 chèques, 9 chèques, 12 chèques à l'ordre de la « Ferme des 100 poules et... », à remettre avec le contrat signé par l'adhérent, le jour de l'inscription.

La référente : Julie TROGER – trogerquery@wanadoo.fr – 06 65 59 91 13

Fait à Aigrefeuille sur Maine le / / 2020

L'éleveur,

L'adhérent,